

# ASSASSINAT D'HERVE GOURDEL LE 23 SEPTEMBRE 2014 I UN PROCES S'EST TENU A ALGER EN PRESENCE DE SES PROCHES

mercredi 10 février 2021, par [Thémis](#)

Après plusieurs années d'attente voire de résignation en raison de l'inertie de la procédure algérienne ne contenant que très peu d'informations pour les proches constitués parties civiles en France, aux côtés de la FENVAC, ces derniers ont finalement eu la surprise d'apprendre début janvier qu'un procès se tiendrait à Alger à partir du 4 février 2021.

Si quinze personnes sont poursuivies par la justice algérienne, seul le principal accusé a comparu jeudi. Abdelmalek HAMZAOU, qui encourt la peine de mort pour plusieurs accusations dont celles d'« enlèvement, torture et meurtre avec préméditation », est arrivé en chaise roulante à l'audience et a expliqué ne pouvoir assister à son procès en raison de son état de santé. Ainsi, après quelques échanges, la décision a été prise par la Cour de reporter l'audience au 18 février prochain.

Pour les proches d'Hervé GOURDEL qui avaient fait le déplacement dans un contexte politique et sanitaire difficile, ce report est une épreuve supplémentaire autour de ce procès qu'ils n'attendaient plus et suscite une grande déception. En effet, malgré les difficultés qu'implique ce temps judiciaire pour eux, ils avaient tenu à être présents à l'ouverture des débats à Alger. D'abord, pour tenter d'obtenir des réponses à leurs nombreuses interrogations causées par l'enlèvement du guide de montagne, mais aussi et surtout pour incarner sa mémoire.

Toutefois, ils projettent de renouveler leur déplacement pour l'audience du mois de février pour réclamer, par le biais de leur avocat algérien, que justice soit rendue pour Hervé GOURDEL.

La mobilisation du magistrat de liaison à Alger et des équipes du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est à souligner quant à la préparation du déplacement de la famille d'Hervé GOURDEL. En tant que Fédération de victimes regroupant des personnes frappées par le terrorisme à l'étranger, la FENVAC ne peut que saluer la qualité de cet accompagnement efficace et humain qui a permis aux proches d'Hervé GOURDEL d'appréhender ce temps judiciaire, souvent redouté, avec sérénité.

Enfin, la tenue de ce procès en Algérie s'agissant de l'assassinat terroriste d'un ressortissant français ouvre des perspectives pour d'autres affaires telles que celle de la prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas dans le sud du pays et donne de l'espérance aux nombreuses victimes du terrorisme à l'étranger que notre association accompagne au quotidien.

La FENVAC, pleinement mobilisée aux côtés des proches d'Hervé GOURDEL, dont la compagne est déléguée territoriale bénévole pour l'association, maintiendra sa présence et son soutien pour les accompagner dans cette étape judiciaire cruciale à venir, et restera très attentive au verdict attendu.

